



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**
Service Transports et Risques

Unité Sécurité des Transports

☎ 02 40 67 24 15

nadine.jegou@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le **01 AVR. 2019**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Entre la bouée Levesque et la tour Carrée
Communes de Carquefou et de la Chapelle-sur-Erdre

FAIT A SIGNALER : Régate de club intitulée « Printemps n° 3 »

DATE : Mercredi 24 avril 2019

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Sport Nautique de l'Ouest (SNO) organise le mercredi 24 avril 2019 de 9 h 00 à 20 h 00 une régata de club intitulée « Printemps n° 3 » sur l'Erdre entre la bouée Levesque et la tour Carrée, sur les communes de Carquefou et de La Chapelle-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Pour le directeur départemental des territoires
et de la mer

Le Chef de l'unité Sécurité des Transports


Michel LE ROCH